

**AMENUCOURT
VAL D'OISE
CANTON DE
VAUREAL**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2018**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 mars 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique le 9 avril 2018 sous la présidence de Frédérique CAMBOURIEUX, Maire d'Amenucourt.

Membres élus : 9:

Membres présents : 7

Frédérique CAMBOURIEUX, Alain ZAPPELINI, Thierry DELAPORTE, Marie-Thérèse LERET, Laurent MARQUOT, Sébastien LEBARQUE, Pascal FRANCOIS.

Membres absents ou excusés :

Lémy DILUKEBA ayant donné pouvoir à Marie Thérèse LERET
Christine POURRE ayant donné pouvoir à Frédérique CAMBOURIEUX

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 12 mars 2018
- Présentation et approbation du compte administratif 2017
- Vote du taux des 3 taxes
- Affectation des résultats
- Présentation et vote du budget 2018
- Délibérations liées au CA et BP
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : M.T LERET

Ouverture de la séance : 19h30

1-Approbation du procès verbal du 12 mars 2018

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité

2-Présentation et approbation du compte administratif 2017

Le conseil, Après avoir entendu la présentation de Mme LERET,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le

maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Mme Marie Thérèse LERET adjointe au maire, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mme Frédérique CAMBOURIEUX, maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Mme Marie Thérèse LERET, adjointe au maire, pour le vote du compte administratif, Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par l'ordonnateur,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable, en conformité avec celui de la commune,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROUVE le compte Administratif 2017 ainsi que le compte de gestion 2017 de la perceptrice arrêté comme suit :

Fonctionnement dépenses	: 201 838.92 €
Fonctionnement recettes	: 246 971.18 €
Report 2016	: 511 469.24 €
Investissement dépenses	: 19 938.65 €
Investissement recettes	: 18 721.30 €
Report 2016	: 139 808.62 €

3-Vote du taux des 3 taxes

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le Taux des 3 taxes pour l'année 2018.

A la majorité,(1 abstention) le conseil municipal

DECIDE de conserver les taux 2017 soit ;

- Taxe habitation 10.93 %
- Taxe foncière 11.11 %
- Taxe foncière non bâti 47.84 %

4-Affectation des résultats

Le Conseil Municipal ,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Solde d'exécution fonctionnement + 556 601.50€
Solde d'exécution d'investissement + 138 591.27€
Affectation en réserve R 1068 120 000.00 €
Report en fonctionnement R 002 436 601.50 €
Report en investissement R 001 138 591.27 €

5- Présentation et vote du budget 2018

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 12 mars 2018,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2018 présenté par le Maire, soumis au vote par chapitre, équilibré dans les sections ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2018 tel que décrit ci dessous :

Dépenses de fonctionnement : 550 601,50€
Recettes de fonctionnement : 114 000€+ report 2017
de 436 601,50 €
Dépenses d'investissement : 270 815,47 €
Recettes d'investissement : 132 224,20 € + report 2017
de 138 591,27 €

Il est décidé une subvention de 200 € pour une nouvelle association de motocross sur la commune.

3- Questions diverses

Mme le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion du SIGEL . La commune compte 7 enfants en maternelle et 14 enfants en primaire. La participation aux frais de fonctionnement risque d'augmenter.

Mme LERET informe le conseil que des contrôles au niveau du tri seront effectués chez les particuliers prochainement.

Fin de séance à 21.30

Délibérations prises lors de la séance :

- 1 : Compte administratif et compte de gestion 2017
- 2: Budget primitif 2018
- 3 : Vote des taxes locales
- 4 : Affectation des résultats

MEMBRES PRESENTS	SIGNATURES
Frédérique CAMBOURIEUX-Maire	Présente
Alain ZAPPELINI-Adjoint au Maire	Présent
Thierry DELAPORTE- Adjoint au Maire	présent
Marie Thérèse LERET- Adjoint au Maire	Présente
Pascal FRANCOIS	Présent
Laurent MARQUOT	Présent
Christine POURRE	Absente
Sébastien LEBARQUE	Présent
Lemy DILUKEBA	Absent